

QUELLES COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES À L'HEURE DES TRANSITIONS ?

« Montrer nos facteurs de différenciation », ces mots sont empruntés à Rémi Grassa, dirigeant du domaine viticole Tariquet, dans le cadre d'une interview accordée à la Lettre M en décembre 2024. Baisse des rendements liés aux effets du changement climatique, chute mondiale de la consommation de vin, tensions géopolitiques, marchés qui se verrouillent à l'export... Face à ces difficultés, le domaine Tariquet ne se résigne pas. Au-delà des enjeux d'adaptation, désormais dépassés, Rémi Grassa met en avant l'impérieuse nécessité de faire muter le modèle économique, de trouver de nouveaux équilibres en intégrant ces injonctions climatiques et économiques... tout en restant fidèle à ce qui fait l'ADN de la maison Tariquet. Cette transformation conduit l'entreprise familiale à cultiver sa stratégie de développement, précisément en travaillant ses facteurs de différenciation afin de se démarquer sur un marché extrêmement concurrentiel.

Ce mantra de l'entreprise gersoise raisonne de la même manière dans les problématiques d'aménagement et de développement territorial que rencontrent aujourd'hui les collectivités. Les facteurs « génériques » que sont l'offre foncière et immobilière, les conditions d'accessibilité ou encore la fiscalité déterminent l'implantation et le développement des entreprises locales. Mais l'engagement et la cultivation d'une « offre de spécificité » par les territoires recouvrent une dimension globale tout aussi fondamentale pour stimuler l'économie locale et accompagner le développement des entreprises.

Ce travail sur l'ADN économique ne prend pas nécessairement racine dans les documents d'urbanisme, lesquels s'attachent avant tout à des notions d'équilibre territorial et de spatialisation des espaces économiques. Pourtant, cette quête d'ADN est essentielle pour angler les stratégies de développement local et faire

valoir les compétences et savoir-faire spécifiques de chaque territoire. Elle est, à la fois, un socle et un levier d'actions pour décliner les enjeux de transition (énergie, flux de matières premières, industrie...) et construire des coopérations territoriales, plutôt que des concurrences.

De ce point de vue, les dynamiques économiques qui bénéficient à l'ensemble du grand bassin toulousain - en attestent les évolutions de l'emploi salarié privé au cours des quinze dernières années - indiquent aussi une très forte autonomie de chaque territoire, indépendamment de l'influence toulousaine. Les projets portés par les différents territoires seront d'autant plus efficaces, qu'ils seront complémentaires les uns avec les autres, ce qui nécessite d'inscrire une dynamique de coopération. À chacun son récit et sa trajectoire, ses marqueurs économiques et son identité... À chacun son projet de développement au rendez-vous du projet de territoire.

Ce document témoigne des nombreux échanges qui ont nourri la rencontre de l'interscot du 11 décembre 2024 qui a réuni les élus des SCoT du grand bassin toulousain à l'Isle-Jourdain.

140 000 NOUVEAUX EMPLOIS CRÉÉS EN 15 ANS DANS LE GRAND BASSIN TOULOUSAIN

« La gouvernance de l'interscot permet d'aborder le développement économique autrement que par l'accueil d'activités et sa répartition dans l'espace même si ça demeure un enjeu déterminant pour les territoires »

introduisait Sylvain Alasset, responsable du pôle cohésion sociale et attractivités de l'AUAT

Analysant les dynamiques de l'évolution de l'emploi des 15 dernières années, il a mis en évidence les gains enregistrés par les territoires des SCoT. 140 000 emplois ont été créés sur les 11 SCoT : 26% de gains d'emplois en cumulé depuis 2009, soit une hausse de +32% pour la grande agglomération toulousaine et de +15% pour les 10 autres SCoT.

Cette dynamique globale prouve à quel point le développement économique n'est pas l'affaire de quelques territoires privilégiés. Si l'intensité de ce développement témoigne de

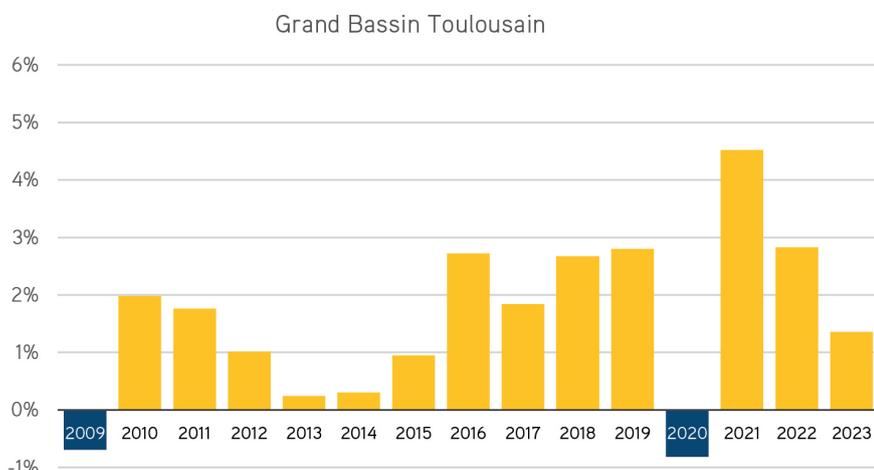
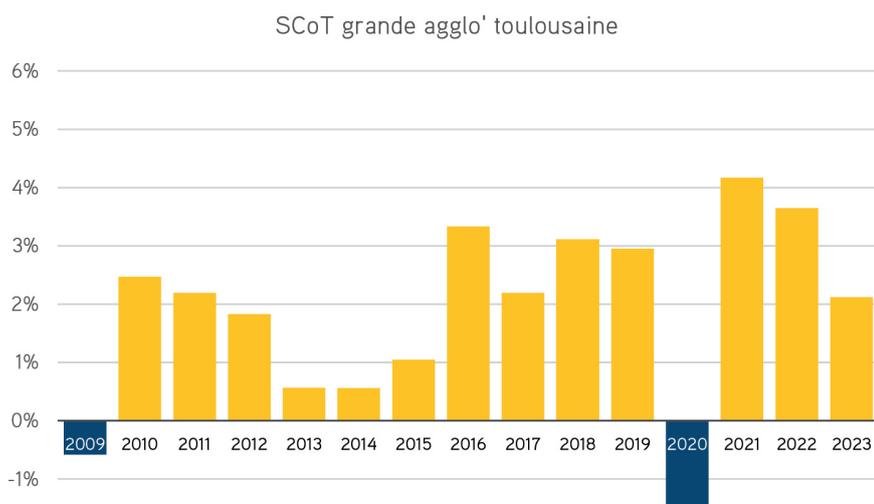
disparités et d'avantages compétitifs probants sur certains écosystèmes, chaque territoire s'inscrit dans un récit économique qui lui est propre.

Par le rythme qu'elle imprime, la grande agglomération toulousaine est indiscutablement atypique, tant au niveau local que national. Contrairement à ce qui peut être pensé, sa croissance ne se réduit pas à ses activités productives, au centre desquelles figurent bien évidemment la filière aéronautique et spatiale. Le moteur économique tourne sur plusieurs pistons, dont certains relèvent de l'économie métropolitaine ordinaire (cf travaux de Magali Talandier) et des activités résidentielles, ces dernières apportant des réponses aux besoins de la vie courante des habitants.

La dynamique toulousaine tire-t-elle dans son sillage les territoires qui lui sont proches ? L'effet d'entraînement est palpable dans les proximités les plus immédiates mais il ne saurait expliquer à lui seul la trajectoire des économies « périphériques ». Chacune dispose de ressources propres et d'un portefeuille d'activités relativement autonome s'équilibrant entre activités résidentielles, productives et services publics.

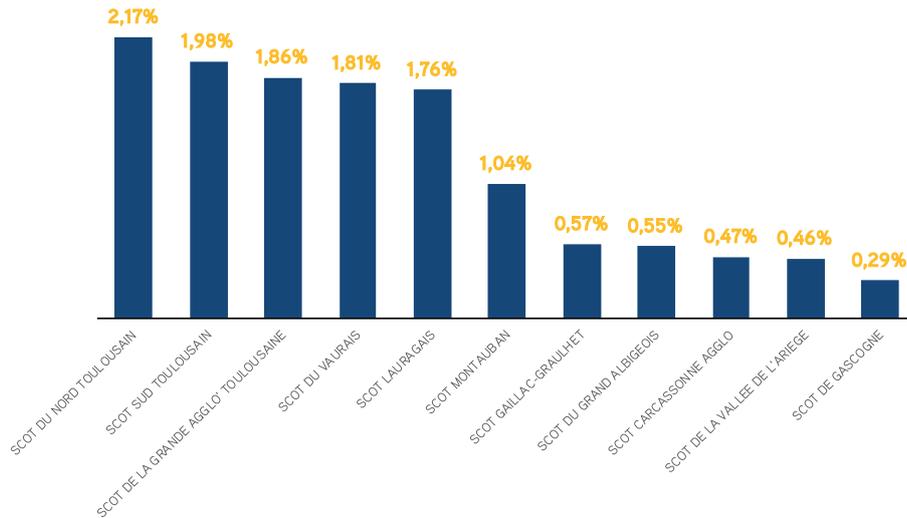
« Chacun des territoires de SCoT crée des emplois avec les spécificités de son tissu économique. Il y a là une opportunité de reconsidérer les projets de territoires pour penser autrement que par la seule croissance. L'écologie et l'économie, pensées ensemble, invitent à engager différemment les politiques de développement »
a conclu Sylvain Alasset.

Taux de variation annuel de l'emploi salarié privé

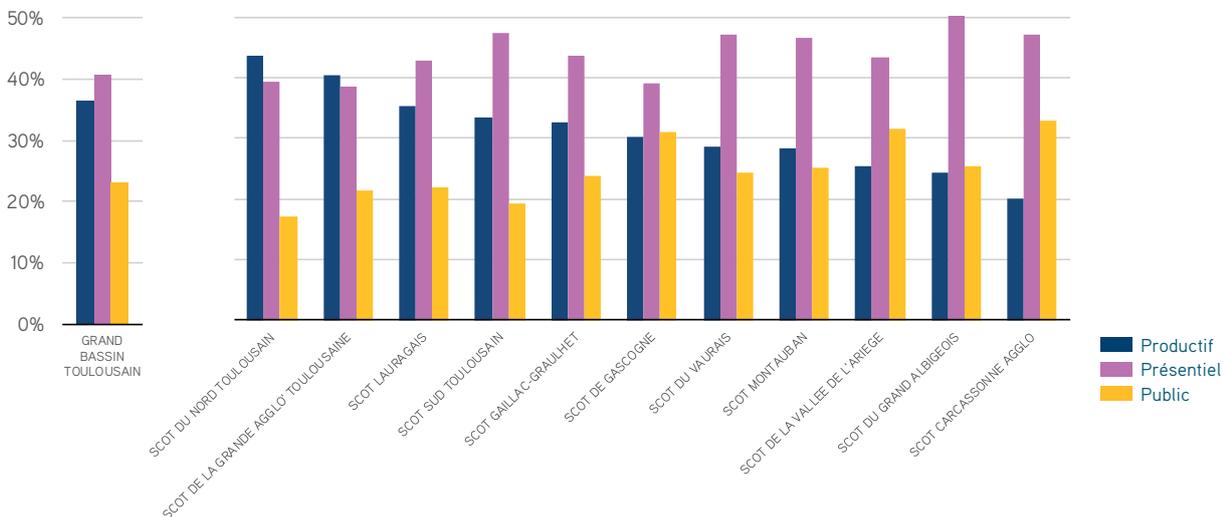


Sources : Insee, Urssaf, Acoess, Flores 2022 ; traitements AUAT.

Taux de variation annuel de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2023



Composition de l'emploi local



Sources : Insee, Urssaf, Acoess, Flores 2022 ; traitements AUAT.

Élargir notre territoire de travail



© LouisCLDS CC BY-SA 4.0

Dominique Faure, élue du SCoT de la grande agglomération toulousaine

« Il y a un besoin d'élargissement de notre territoire de travail [...] on doit travailler les solidarités interterritoriales [...] on doit s'appuyer sur des espaces de dialogue comme l'interscot [...] »

« Il faut aller plus loin sur l'imbrication entre projet de développement économique et projet de territoire [...] »

« On est devant une nécessaire sobriété qui nous demande de prendre en compte les différentes transitions dans la réalisation de nos récits économiques [...] Ces défis ne peuvent réussir sans dialogues entre les territoires [...] Il faut développer une vision prospective. »

« Les paradigmes changent aussi en matière économique »

Dominique Faure

UNE TABLE RONDE POUR DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

3 exemples de démarches économiques mutualisées

Bézéril (SCoT de Gascogne) : accueillir un fleuron agro-industriel au sein de l'hyper ruralité

Témoignage de M. Daignan - élu SCoT de Gascogne

Nataïs, 150 salariés, leader européen de la production de popcorn visant un « made in France » à 100 %, témoigne de l'importance du soutien des collectivités locales aux entreprises du territoire. Le projet de relo-

calisation de ses activités au sein de la commune de Bézéril dans le Gers se heurte à des difficultés foncières. Celles-ci ont suscité une solidarité territoriale renforcée, pour rééquilibrer la consommation foncière au niveau de l'intercommunalité. Dans ce contexte, la réactivité des collectivités est primordiale pour accompagner ces projets, ce qui n'est pas simple, d'autant plus quand il n'y a pas de document de planification intercommunal.

Inscrire l'activité agricole au cœur de l'économie gersoise est un axe stratégique du SCoT de Gascogne



Source : Nataïs / popcorn.fr

Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées : mettre en place un projet intercommunal au service du projet économique

Témoignage de M. Rochet - élu SCoT de la Vallée de l'Ariège

Forte de son histoire et de son vivier industriel, la collectivité porte conjointement un projet de développement territorial et un projet économique en s'efforçant de créer de nombreuses passerelles entre les deux. Ce cap commun permet d'anticiper l'avenir tout en adaptant les projets économiques aux spécificités du territoire et en complémentarités avec les aménités présentes. La zone d'activité Gabrielat est l'une des résultantes de cette stratégie. Labellisée « Clef en main », cette zone a vocation à accueillir plus de 1 000 salariés à terme. La stratégie, sou-

tenue par l'État, vise à moderniser l'industrie et à créer des emplois, en tenant compte des besoins des entreprises en matière de foncier, de main-d'œuvre et d'accessibilité.

Soutenir l'industrie et l'artisanat sans un contexte de mutation économique est un axe stratégique du SCoT de la Vallée de l'Ariège



© François Reboul

Toulouse Team : faire rayonner Toulouse et ses environs.

Témoignage de M. Harmel - Directeur adjoint Toulouse Team

L'agence d'attractivité de Toulouse et sa région illustrent une autre forme de mutualisation, en travaillant sur quatre critères clés :

- Les débouchés économiques :
- l'intégration des nouvelles entreprises dans une chaîne de valeur existante.
- L'attractivité des talents : conserver ce rôle de vivier de talents et de ressources humaines qui fait la spécificité d'un territoire.

- La qualité de vie : Toulouse et sa région sont reconnues pour l'attractivité du prix du foncier, le système éducatif, le système de santé, la vitalité culturelle etc.
- Les disponibilités foncières : un sujet plus complexe aujourd'hui mais qui pousse à davantage travailler entre territoires voisins.

La collaboration et le rayonnement de Toulouse sur les territoires environnants, notamment dans le domaine du tourisme, permettent de renforcer l'attractivité globale du grand bassin toulousain, d'adapter les projets aux spécificités de chaque territoire et de favoriser les synergies.

Coopérer pour continuer à rayonner est un axe stratégique de SCoT de la grande agglomération toulousaine



Les clés du succès identifiées lors des échanges entre les élus des SCoT

- La nécessité d'une vision prospective : les territoires doivent anticiper les évolutions économiques et s'adapter aux nouveaux enjeux.
- Le dialogue et la coopération : la collaboration entre les différentes

instances et les territoires est indispensable pour relever les défis.

- La prise en compte des interdépendances : les territoires sont de plus en plus interconnectés et il est essentiel de travailler à des mailles qui permettent de dépasser les limites administratives.

- La contractualisation équilibrée : les contrats de réciprocité permettent de créer des partenariats gagnant-gagnant entre les territoires.
- Des parcours de formations adaptés aux besoins des entreprises locales.

« PASSER DE LA COMPÉTITIVITÉ À LA RÉSILIENCE »

PAR MAGALI TALANDIER



Magali Talandier est économiste et docteur en aménagement du territoire, professeure des universités à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble. Son intervention en introduction du séminaire a porté sur les dynamiques économiques territoriales, dans un contexte de transition écologique. Retour sur quelques messages, concernant le passage de la compétitivité à la résilience...

Changer de paradigme économique

Pendant longtemps, l'économie territoriale s'est développée avec un sentiment de croissance infinie, dans une logique consumériste (plus on consomme, plus on est heureux !) et avec des enjeux environnementaux relativement absents. Depuis 30 ans, les dynamiques de métropolisation concentrent toujours plus les richesses dans les grandes métropoles. Un changement de modèle économique est aujourd'hui nécessaire et cela peut réinterroger l'organisation territoriale.

Différents modèles se sont succédé dans l'histoire. Le modèle agraire génèrait de faibles inégalités territoriales. Il a été supplanté par un modèle industriel, dit moderne, régional, avec de fortes inégalités en excluant de nombreux territoires. Plus récemment, le modèle cognitif (basé sur l'économie de la connaissance) s'est appuyé sur les grandes métropoles, générant parallèlement une désindustrialisation et des inégalités multiscales, complexifiées. Ce dernier modèle n'est pas inéluctable et les révolutions écologique et numérique en cours, doivent l'amener à évoluer vers une économie productive circulaire, régénérative, vers un autre rapport homme / nature, du télétravail, de nouvelles ruralités... Un changement de modèle ne fait pas forcément disparaître les

précédents et cela produit donc une complexification des territoires qui cherchent aujourd'hui un positionnement stratégique médian entre greentech (technologie) et décroissance / frugalité. Ces nouveaux modèles recherchent une certaine réindustrialisation, qui sera différente des précédentes tant elle rentre en tension avec de nombreux sujets : ressources, compétences, souveraineté, acceptabilité par les populations, frugalité, contexte mondial...

Renouveler l'approche du développement économique local

Le développement économique local ne peut plus se résumer à une question de répartition spatiale des activités et de disponibilité foncière. Aujourd'hui, le « développeur économique » change de métier et d'approche. Il doit pouvoir :

- proposer de nouveaux récits, identifier une stratégie commune, la partager à la bonne échelle ;
- mettre en place de nouvelles méthodes, expérimenter ;
- s'appuyer sur de nouvelles règles qui tiennent compte des enjeux environnementaux (ZAN, ZFE...) ;
- animer de nouvelles coopérations, verticales et horizontales, tenant compte des spécificités et complémentarités entre les territoires.

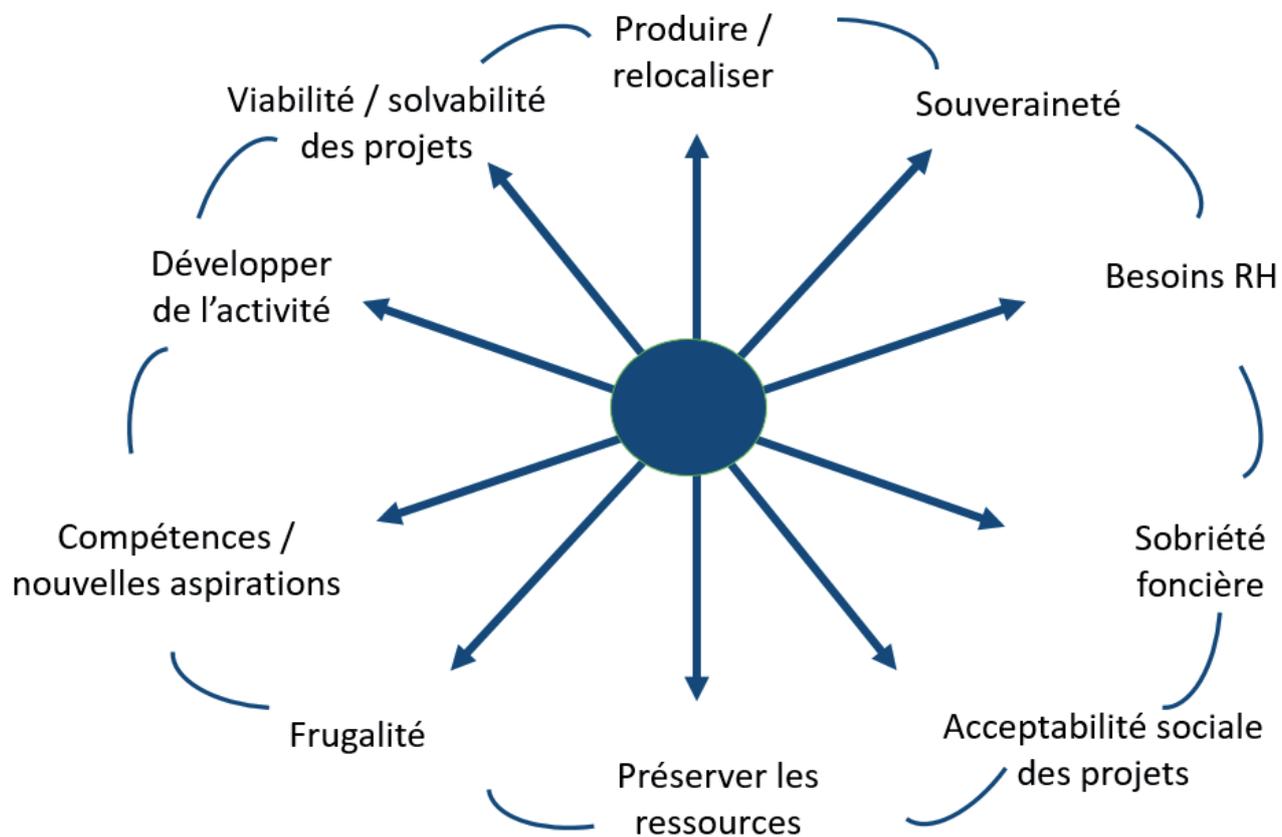
Ce changement d'approche nécessite un diagnostic métabolique du territoire. Quelles sont les richesses créées par le territoire ? Quelles sont celles qui le traversent, en pensant les interfaces et les interdépendances, en intégrant la question des ressources (eau, énergie, matériaux...) ? Les effets rebonds doivent être identifiés : ce qui se joue ailleurs impacte notre territoire, et vice-versa.

Cette approche métabolique renouvelée nécessite des coopérations et l'échelle de l'interscot peut être pertinente.

Un territoire doit créer, capter et faire circuler les richesses à partir des 3 piliers productifs, résidentiels et redistributifs. Ainsi, les flux de revenus s'appréhendent à différentes échelles et sont composés :

- d'une base économique : production / exportation, mais aussi tourisme et résidentiel, économie publique, sanitaire et sociale ;
- d'une sphère locale avec des activités peu délocalisables : économie métropolitaine ordinaire (services aux entreprises tels que la sécurité, le nettoyage, l'informatique...), consommation marchande (commerces, services à la personne...) et consommation non marchande (éducation, santé, action sociale...).

Les territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse sont différents les uns des autres, leurs répartitions de richesses varient selon les secteurs d'activités. Ils sont pourtant interdépendants et une stratégie économique, à cette échelle, doit permettre de développer un modèle soutenable au regard de son empreinte environnementale et de son inscription dans les flux régionaux, nationaux et internationaux.



La rencontre de l'interscot s'est tenue en décembre 2024 au Véloscope à L'Isle-Jourdain. Ce site est développé par le groupe Cyclelab, spécialisé dans la distribution de vélos et accessoires pour vélos. Implanté de longue date dans le Gers, il a créé dernièrement une unité d'assemblage de cycles et est à l'origine de l'agrément de l'Isle-Jourdain en tant pôle d'excellence rurale vélo.

Le Cyclelab en chiffres :

- 20 ans d'expérience au service du vélo
- 125 magasins
- 70 000 vélos vendus par an
- 429 collaborateurs
- 3 sociétés de service : informatique, communication et vente en ligne
- Une école des métiers du vélo et un espace culturel
- Un projet de « Vélo Vallée » à L'Isle-Jourdain



L'interscot est une démarche volontaire réunissant 10 territoires du grand bassin toulousain couverts par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Depuis plus de 20 ans, cette instance permet aux élus et aux techniciens de réfléchir ensemble à l'aménagement du territoire à une grande échelle"

